

Type: **1**

Mont Grand Matoury

n° régional: 00170002

n° national: 030120008

Résumé des modifications proposées

 Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Le nouveau zonage regroupe les anciens zonages de la ZNIEFF de type II « Mont Grand Matoury » et ZNIEFF de type I « Mont Grand Matoury et lac des Américains » en une seule et unique ZNIEFF de type I, étendue aux limites de la Réserve Naturelle du Mont Grand-Matoury. Elle est intégrée à la nouvelle ZNIEFF de type 2 « Mont Grand -Matoury et Petit Cayenne ». Les données de ces deux ZNIEFF sont assemblées.

Ces nouvelles limites correspondent à un ensemble de milieux bien préservés sur la bande littorale, à proximité de l'agglomération de Cayenne.

Sources cartographiques:

La délimitation de ce zonage a été réalisée sur les bases du scan25 (IGN, de l'occupation des sols 2008 (ONF), de la BD Ortho (IGN) et de communications personnelles (B. Goguillon).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 7

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 8

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 10

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 14

Localisation

Relations type I/II

2 - Mont Grand Matoury et Petit Cayenne

Superficie

779,97 ha

Communes

Matoury

Altitude(s)

De 48m à 226m

Commentaire général

La ZNIEFF du Mont Grand Matoury (type I) se situe à 8 km au sud de Cayenne. Elle s'inscrit au sein de la ZNIEFF de type II du Mont Grand Matoury et Petit Cayenne s'étendant entre le fleuve de Montsinéry et la RN2.

Depuis l'Amazone jusqu'à l'Orénoque, le Mont Grand-Matoury constitue le morne littoral le plus élevé avec une altitude de 234 m au sommet. Il forme avec les collines avoisinantes de l'Île de Cayenne et de Kourou les premiers reliefs témoins du bouclier continental et s'inscrit dans la chaîne septentrionale de Guyane (Montagne de Kaw, Montagne Tortue, Montagne des Chevaux).

La géologie du Mont Grand Matoury comprend essentiellement des granites anciens, de type trondhjémite, mis en place à la fin de la phase tectonique transamazonienne, il y a 2 milliards d'années. Ces roches plutoniques sont recoupées par des dykes de roches volcaniques (dolérite) apparus au Jurassique, au début de l'ouverture de l'océan Atlantique. Ces roches du socle sont recouvertes d'une succession de cuirasses latéritiques datant du Tertiaire, puis, à basse altitude, par des formations sédimentaires (argiles et sables) au Quaternaire.

Plusieurs sources importantes et permanentes ont été recensées sur le Massif du Grand Matoury. Par analogie avec le massif du Mahury, les géologues pensent que ce massif recèle aussi d'abondantes réserves d'eaux souterraines renouvelables.

Sur le sommet du relief, on trouve un secteur de forêt primaire, unique dans l'Île de Cayenne.

Il est occupé par une très belle futaie, élevée, à la voûte jointive, au sous-bois relativement dégagé et bien structuré. Parmi les grands arbres, on trouve *Geissospermum* sp. (Maria-congo) et *Platonia insignis* (Parcouri) ainsi que *Carapa guianensis*. Le sous-bois, dans la strate de 2 à 10 m, est dominé par un petit arbre très abondant ici : *Paypayrola guianensis*. Un palmier de taille moyenne, généralement très localisé, apparaît ici où il forme une petite population en bordure sommitale : *Syagrus inajai*.

Entre 160 et 200 m d'altitude, la formation forestière correspond à une forêt basse ou moyenne, humide de haut de pente et bord de plateau. Cette zone est soumise à un microclimat plus humide : c'est en effet à ce niveau que stagnent préférentiellement les nuages et les brouillards pendant les jours de grande pluie. Aussi, cette forêt rappelle-t-elle, sous certains aspects, les forêts submontagnardes des massifs tabulaires du centre de la Guyane, bien que l'on ne trouve pas ici d'espèces végétales sub-montagnardes, de fougères arborescentes ni d'épais manchons de mousses sur les troncs et les branches. Celles-ci sont cependant relativement abondantes par endroits. Parmi les arbres les plus élevés, on note *Carapa guianensis*, *Geissospermum* sp., *Sloanea grandiflora* et surtout beaucoup de palmiers : *Socratea exorrhiza*, *Attalea maripa* et, en moindre abondance, *Oenocarpus bacaba*. La présence d'*Astrocaryum murumuru*, palmier normalement inféodé aux forêts marécageuses sur alluvions côtières, est très surprenante. Il en

est de même de *Sloanea grandiflora* qui est aussi une espèce des bas-fonds. L'existence de ces deux plantes en forêt sommitale laisse supposer qu'il existe des zones de sols hydromorphes sur le plateau en raison de l'imperméabilité de la cuirasse sous-jacente. De manière plus extraordinaire, les botanistes ont découvert *Astrocaryum minus* (7 pieds recensés), palmier extrêmement rare dans la région des Guyanes, espèce protégée qui fait l'objet d'un Plan National d'Actions.

A cette altitude, on trouve également des zones de végétation secondaire basse, dues probablement à de récents défrichements. Deux d'entre elles sont particulièrement étendues. La végétation, très dense, héliophile formée essentiellement de plantes herbacées, d'arbustes et de lianes grêles, dépasse rarement 2 à 5 m de haut. Quelques arbres et de nombreux palmiers, épargnés lors du défrichage, émergent çà et là.

Plus bas sur les pentes (entre 60 et 160 m), on rencontre la forêt basse sèche à lianes et à épiphytes sur cuirasse latéritique de pente, une formation à tendance xérophile, certainement la plus originale du massif. C'est une forêt basse et broussailleuse formée de petits arbres au port souvent buissonnant, enchevêtrés de nombreuses lianes, l'affleurement de la cuirasse ne permettant pas à de grands arbres de s'enraciner. Le sous-bois est relativement lumineux et de nombreux épiphytes bas y prolifèrent, en particulier les Aracées et des Broméliacées. Cette formation n'est pas sans rappeler, par sa physionomie et parfois par sa flore, la forêt basse de transition que l'on trouve sur les inselbergs granitiques de l'intérieur.

A la base du Mont, c'est une végétation secondaire manifestement perturbée par les actions anthropiques qui prédomine. Elle présente une alternance de zones de forêt basse à mi-haute, de zones de lianes, et de taches de végétation broussailleuse, héliophile, avec quelques arbres émergents.

Le Mont Grand Matoury recèle des espèces végétales fort rares comme *Coussarea hallei* (Rubiaceae), un petit arbre quasi endémique de l'île de Cayenne, protégé par arrêté ministériel. D'autres espèces méritent une attention particulière : *Xanthosoma acutum* (espèce déterminante très rare, connue seulement de quelques spécimens de la Montagne de Kaw et de la Roche Touatou) et surtout *Astrocaryum minus* (dont on ne connaît que trois stations en Guyane et une au Suriname). Cette espèce n'était connue auparavant uniquement du « type » provenant d'Amazonie occidentale.

Du point de vue faunistique, l'avifaune du Mont Grand Matoury est particulièrement variée. Le peuplement de sa partie haute évoque celui de la forêt primaire de l'intérieur avec son cortège de fourmiliers et grimpars caractéristiques. Notons également que le Faucon orangé (*Falco deiroleucus*) y a été observé, une des rares citations sur les marges littorales de cette espèce forestière.

Chez les batraciens, il faut retenir, au sein d'un peuplement très riche, la présence d'une population d'*Atelopus flavescens* (espèce déterminante, localité-type) et, beaucoup plus surprenant à cette distance des reliefs intérieurs, de la Microhylidae *Otophyryne pyburni*. Récemment, *Hyalinobatrachium kawense*, endémique de Guyane, y a été découverte. Ces trois espèces sont liées aux petites criques d'eau vive pour leur reproduction.

Ce massif forestier constitue par sa biodiversité la plus riche et la plus singulière colline boisée de l'Île de Cayenne. Outre l'intérêt patrimonial que recèle cette ZNIEFF, le Mont Grand Matoury présente également un intérêt historique. En effet, de par sa proximité avec Cayenne, la forêt du Matoury fut prospectée en priorité par les premiers naturalistes venus explorer la Guyane aux 17^e et 18^e siècles. Ainsi, de nombreuses formes végétales et animales ont été décrites au regard de la science à partir d'échantillons ou de spécimens originaires de Matoury. Ce site forme dès lors la " localité-type " de nombreuses espèces vivantes, en particulier de plantes.

Le Mont Grand Matoury est d'ailleurs devenu un des lieux de promenade les plus fréquentés des habitants de l'Île de Cayenne. Il présente également un attrait touristique important car c'est sur ce Mont que les touristes viennent s'immerger pour la première fois dans la forêt tropicale.

L'ensemble du Massif est une Réserve Naturelle Nationale depuis 2006.

Bilan des connaissances

Mammifères: Moyen	Reptiles: Moyen	Ptéridophytes: Moyen	Champignons: Nul
Oiseaux: Moyen	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Moyen	Phanérogames: Moyen	Lichens: Nul	Habitats: Moyen
Poissons: Faible			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Formations végétales, étages de végétation
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est délimitée comme suit:

N: La limite nord correspond à la limite de la Réserve Naturelle du Mont Grand Matoury depuis le sud du lieu-dit Auterlitz (point A) jusqu'à la piste d'accès de la Mirande (point S).

E: La limite est suit la courbe de niveau de 10m jusqu'au point T à partir duquel elle contourne les zones urbanisées de la Désirée: elle emprunte le talweg pour remonter jusqu'à la courbe des 100m (point U), contourne le sommet jusqu'au point V et redescend le talweg opposé jusqu'à la piste Concorde (point W).

S et W: Au sud et à l'ouest, du point W au point A, la limite suit la courbe de niveau des 10m qui longe le pied du mont Grand Matoury.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (348105m; 538114m) - B (348824m; 537829m) - C (348964m; 538180m) - D (349406m; 538388m) - E (349174m; 538713m) - F (349326m; 538808m) - G (349292m; 538864m) - H (349633m; 539070m) - I (349893m; 538650m) - J (350349m; 539198m) - K (350414m; 539164m) - L (350734m; 539084m) - M (350757m; 539102m) - N (350999m; 538975m) - O (350896m; 538778m) - P (350979m; 538288m) - Q (351076m; 538194m) - R (351154m; 538183m) - S (351026m; 537790m) - T (351128m; 536383m) - U (350745m; 536265m) - V (350545m; 536242m) - W (350129m; 536119m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Berges rocheuses herbacées tropicales
 Berges tropicales herbacées
 Bords de routes et de pistes
 Criques en sous-bois de forêt dense de basse altitude
 Eaux douces stagnantes (Lacs, étangs, mares)
 Forêts denses et hautes de terre ferme de basse altitude
 Forêts hygrophiles et méso-hygrophiles secondaires ou dégradées de Guyane
 Forêts plus ou moins denses et basses de terre ferme de basse altitude
 Friches et brousses
 Friches secondaires arbustives à *Schefflera morototoni*, *Cecropia* spp., *Phenakospermum guyanense*, *Ischnosiphon gracilis*, *Apeiba tibourbou*
 Rochers sous forêts de basse altitude

Statuts de propriété

Domaine communal
 Domaine de l'état
 Domaine régional
 Indéterminé
 Propriété d'une association, groupement ou société
 Propriété privée (personne physique)

Facteurs d'évolution

Pratiques agricoles et pastorales
 Mises en culture, travaux du sol

Géomorphologie

Eboulis
 Escarpement, versant pentu
 Montagne
 Plateau
 Talweg

Mesures de protection

Protections foncières
 Zone ND du POS
 Protections réglementaires nationales
 Forêt domaniale
 Réserve naturelle nationale
 Arrêté Préfectoral de Biotope

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone
 Paysager
 Géomorphologique
 Pédagogique ou autre (préciser)
 Scientifique
 Intérêts fonctionnels
 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
 Intérêts patrimoniaux
 Amphibiens
 Oiseaux
 Faunistique
 Mammifères
 Reptiles
 Ecologique

Sources de données

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, février 2001.

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, juillet 2001.

Bibliographie: GRANVILLE J.-J. de & CREMERS G., 1995 - Notice d'impact Mont Grand Matoury. Etude Botanique (convention ORSTOM/O.N.F.), multigr. ORSTOM, Cayenne: 25 p (y compris 3 annexes), 2 fig.

Bibliographie: KAHN F. & GRANVILLE J.-J. de, 1998 - *Astrocaryum minus*, rediscovered in French Guiana. *Principes* 42 (3): 171-178, 4 fig.

Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Fortune O. & Delafosse I.)

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Goetz D.)

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Luglia T. & Pignoux R.)

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Luglia T.)

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Nolibos I.)

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Renaudier A.)

Collection: Données association Kwata - 2010

Informateur: Fréri E.

Informateur: Pignoux R.

Informateur: Renaudier A. & Rodet M.

Informateur: Réserve Naturelle du Mont Grand Matoury

Informateur: Vincent Ruffray - Biotope

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 43

/

Aristolochia stahelii O.C. Schmidt
Astrocaryum minus
Bia lessertiana Baill.
Coussarea hallei
Danaea ushana Christenh.
Enterolobium oldemanii
Eschweilera congestiflora
Inga retinocarpa
Inga virgultosa (Vahl) Desv.
Jubelina rosea (Miq.) Nied.
Miconia acuminata (Steud.) Naudin
Ouratea miniguianensis Sastre
Passiflora cerasina Annonay & Feuillet, ined.
Passiflora crenata
Philodendron platypodium Gleason
Psychotria ctenophora Steyererm.
Rinorea pectino-squamata
Sauvagesia rubiginosa A. St.-Hil.
Smilax cuspidata Poir.
Thelypteris tetragona
Xanthosoma acutum E.G. Gonç.

Animalia/Amphibia

Atelopus flavescens
Dendrobates tinctorius
Hyalinobatrachium kawense

Animalia/Aves

Falco deiroleucus
Frederickena viridis
Nasica longirostris
Neocrex erythrops
Notharchus macrorhynchos
Oryzoborus angolensis
Oxyruncus cristatus
Psophia crepitans
Zebrilus undulatus

Animalia/Mammalia

Alouatta macconnelli
Ateles paniscus
Cebus olivaceus
Coendou melanurus
Pithecia pithecia
Puma concolor
Tapirus terrestris
Tayassu pecari

==> Nombre espèces non déterminantes: 95

/

Dasyprocta agouti
Palmorchis pabstii
Passiflora fanchonae
Philodendron macropodium
Rudgea oldemanii
Schistoclamys melanopsis

Animalia/Aves

Anurolimnas viridis
Arremon taciturnus
Arundinicola leucocephala
Asturina nitida
Cacicus cela
Cacicus haemorrhous
Campephilus rubricollis
Capito niger
Chaetura spinicauda
Chiroxiphia pareola
Coccyzus americanus
Coragyps atratus
Cotinga cayana
Cyanerpes caeruleus
Cyanerpes cyaneus
Dacnis cayana
Elanoides forficatus
Falco peregrinus
Galbula dea
Geotrygon montana
Glyphorynchus spirurus
Harpagus diodon
Heliostyris aurita
Hypocnemis cantator
Icterus cayanensis
Lipaugus vociferans
Lophotriccus galeatus
Manacus manacus
Micrastur mirandollei
Momotus momota
Myiopagis gaimardii
Myiozetetes cayanensis
Myrmeciza ferruginea
Myrmotherula axillaris
Notharchus tectus
Ornithion inerme



Animalia/Reptilia

Neusticurus rudis

Plantae/Equisetopsida

Pachystachys coccinea

Pandion haliaetus
Panyptila cayennensis
Patagioenas subvinacea
Pernostola leucostigma
Phaethornis ruber
Phaethornis superciliosus
Pionites melanocephala
Pionus fuscus
Pitangus sulphuratus
Polioptila plumbea
Polytmus theresiae
Porzana albicollis
Pteroglossus viridis
Querula purpurata
Ramphastos vitellinus
Ramphocelus carbo
Tachornis squamata
Tachyphonus surinamus
Tangara chilensis
Tangara mexicana
Thalurania furcata
Thamnophilus amazonicus
Thamnophilus punctatus
Thraupis episcopus
Thraupis palmarum
Tityra cayana
Trogon viridis
Turdus albicollis
Turdus fumigatus
Turdus nudigenis
Tyrannus melancholicus
Xipholena punicea
Xiphorhynchus pardalotus
Zimmerius gracilipes

Animalia/Mammalia

Bradypus tridactylus
Cebus apella
Chironectes minimus
Choloepus didactylus
Cyclopes didactylus
Dasyprocta leporina
Eira barbara
Galictis vittata
Leopardus pardalis
Mazama americana
Mazama nemorivaga
Myoprocta acouchy
Nasua nasua
Pecari tajacu
Saguinus midas
Saimiri sciureus
Sciurillus pusillus
Sciurus aestuans

Animalia/Reptilia

Arthrosaura kockii